



nandy infos

Septembre - Octobre 2008

n°156

Dossier :

Les nandéens qui s'engagent

p.8

Ce qui change
à la rentrée

p.11

Citoyenneté : Les CM2
à l'Assemblée nationale

p.17

Le site internet nandy.fr
accessible aux malvoyants



Notez bien...

OTV : ce n'est pas que l'été !



Peut-être avez-vous profité cet été de « l'Opération Tranquillité Vacances ». Même si les vacances se terminent, il est

bon de rappeler que la Ville vous propose **ce dispositif de surveillance gratuite de votre domicile, tout au long de l'année**, dès lors que vous vous absentez au moins une semaine. Il vous suffit de vous procurer le formulaire OTV en mairie ou sur notre site Internet : www.nandy.fr, rubrique *Vie pratique*. Remplissez-le et déposez-le quelques jours avant votre départ. Bonnes vacances !

Contact : 01.64.19.29.29.
Mél. : accueil@nandy.fr

Aide aux victimes d'agressions



Vous avez été victime d'un vol, d'une agression ou d'un événement traumatisant ? Le commissariat central de police nationale de Melun propose aux victimes une permanence avec un psychologue, sur rendez-vous, deux fois pas semaine, le jeudi et le vendredi, au commissariat de Savigny-le-temple, place du 19 mars 1962.

Renseignements : Commissariat de Melun : 01.60.56.67.77 - Commissariat de Savigny-le-Temple : 01.64.19.24.05.

Logement des jeunes : Relais 77



Vous êtes âgés de 18 à 30 ans et vous cherchez un premier logement ? « Relais Jeunes 77 » est une association sénartaise spécialisée dans l'habitat pour les jeunes et propose studios et chambres individuelles en appartements partagés, entièrement meublés. Logements disponibles sur les communes de Sénart, à proximité de toutes les commodités et des moyens de transport. **Renseignements :** 01.64.88.54.51, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Adresse : 34, rue du Colombier 77127 Lieusaint.

Site : www.relaisjeunes77.com

Association indépendante des assistantes maternelles



Vous êtes à la recherche d'une assistante maternelle ? Vous vous interrogez sur ce métier, la mensualisation, la déclaration « Pajemploi »...

L'association vous informe et vous accompagne dans vos démarches. Elle informe également les assistantes maternelles sur leur métier et propose des activités.

Renseignements :
Patricia : 01.64.41.71.30
Rosine : 01.64.41.09.23
Sylvie : 01.60.63.58.48
Mél. : assmat.nandy@hotmail.fr

Nouvelle association « Cajol'et Lait »



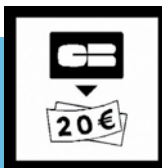
Échange et entraide entre futurs et jeunes parents. Réunions gratuites et ouvertes à tous,

débats d'idées et partage d'expériences, conférences et ateliers animés par des professionnels de la santé et de la petite enfance.

Présidente : Jennifer Lamotte
Chez M. et Mme François, 45 chemin des Acacias à Nandy.

Contact :
Sophie Eymard-Leblanc
Tél. : 01.60.65.45.71

Un nouveau distributeur automatique de billets



Le Centre commercial Intermarché dispose depuis fin août d'un tout nouveau distributeur automatique de billets. Situé près du guichet poste à gauche du magasin en entrant, ce distributeur sera accessible aux heures d'ouverture du magasin :
Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 15h-19h30
Samedi : 9h-19h30
et dimanche : 9h-12h30

Contact : 01.60.63.50.00

Carnet

Sont arrivés :

28 Mai 2008 : Arwen GUILLOU
04 Juin 2008 : Tyfenn SENG
10 Juin 2008 : Chloé LE BOURLOUT
13 Juin 2008 : Clara ROSA
16 Juin 2008 : Ella KÉRÉBEL
22 Juin 2008 : Mathéo KUKANU
27 Juin 2008 : Kelyane PALOT
03 Juillet 2008 : Riyan CHERAD
03 Juillet 2008 : Kylian GARCIA
03 Juillet 2008 : Rebeka CORCESSIN
08 Juillet 2008 : Shaïna EDINVAL
08 Juillet 2008 : Endy CASSERON
09 Juillet 2008 : Saadi SATTI
15 Juillet 2008 : Ryma LEGHIMA
16 Juillet 2008 : Camille ROLIN
21 Juillet 2008 : Ethan VANDERHAEGHE
22 Juillet 2008 : Justine AMATO
27 Juillet 2008 : Zoé MAROT
01 Août 2008 : Ilan KERVEILLANT

Se sont unis :

07 Juin 2008 : Marc DELFAU et Séverine MARSOULAUD
28 Juin 2008 : Jean-Pierre LEVREY et Lucette FAISANS
12 Juillet 2008 : Julien GANNÉ et Ludivine TESOLIN
02 Août 2008 : Franeck MAJCHEREK et Delphine RIVIERE
08 Août 2008 : Laurent TERZOLO et Hye-Jin JUNG
09 Août 2008 : José CREMMER et Jeanne MALAKO

Nous ont quitté :

06 Août 2008 : Jeanne BAUDOUIN épouse MARQUIS

CPAM

Un numéro d'appel unique

Depuis le 1er juillet 2008, l'Assurance maladie est joignable, quelle que soit votre demande, à partir d'un numéro de téléphone unique : le **36 46**. Mieux encore, le service n'est désormais plus facturé qu'au tarif d'un appel local (depuis un poste fixe).

Victimes d'accident

Vous êtes victime d'un accident (circulation, morsure d'animal, coups et blessures ...) qui engage la responsabilité d'une tierce personne ? **Pensez à le déclarer à la CPAM.** Pour cela, remplissez un imprimé de déclaration d'accident que vous obtiendrez en appelant le **36 46** (coût d'un appel local depuis un poste fixe), ou sur le site Internet www.ameli.fr, rubrique « votre caisse ». N'oubliez pas d'informer aussi votre professionnel de santé (médecin, pharmacien, infirmier, kinésithérapeute ...) que vous le consultez suite à un accident. Votre Caisse pourra ainsi réclamer le remboursement de vos dépenses de santé auprès de l'assurance de la personne responsable de votre accident. **Cette démarche simple ne change rien aux conditions de prise en charge de vos soins et permet de préserver notre système de santé.**



Edito

Le forum des associations est l'occasion de souligner la valeur de l'engagement de nombreux habitants de Nandy, actifs dans des domaines très divers : quel que soit le domaine concerné, sportif, culturel ou social, il s'agit toujours de transmettre une valeur, un état d'esprit, un savoir-faire, et parfois donner beaucoup de son temps libre au service de ces objectifs.

Les enfants du CM2 du Balory, eux, ont pris la voie parlementaire pour amener au « Parlement des Enfants » leur proposition d'inciter les communes à créer des Conseils Municipaux Juniors pour donner la parole aux enfants, considérés ainsi comme des acteurs responsables, oeuvrant à l'amélioration de la vie dans la cité. Leur initiative leur a valu d'être distingués « classe lauréate académique ».

Toutes ces démarches, comme beaucoup d'autres, l'animation de la « fête des voisins » ou la participation à la fête des écoles, par exemple, ont un point commun : rendre visibles et plus fortes les solidarités locales, renforcer l'action individuelle en l'élargissant à une collectivité.

La ville, de son côté, soutient ces initiatives en mettant à disposition ses équipements et son personnel ; elle développe les actions de solidarité et de proximité, par l'intermédiaire du Centre Social : le Jardin d'été, qui a réuni cette année environ 200 nandéens par jour, alliait loisir, créativité, jeux et apprentissage dans une ambiance de vacances.

Malgré une conjoncture économique difficile qui pèse sur les collectivités locales comme sur chaque citoyen, preuve est faite que volonté, imagination et savoir-faire permettent mieux le vivre-ensemble que chacun souhaite.

Un grand espoir, donc pour ce début d'année scolaire qui marque aussi la reprise des activités associatives !
Nous vous souhaitons une bonne rentrée !

Marie-Hélène Rottembourg
1^{ère} adjointe au maire

Directeur de la Publication : René Réthoré
Rédaction : Gaëlle Gouchet - Mairie de Nandy
Création et mise en pages : pigment ■ 01 60 74 33 84
Photogravure impression : Imprimerie LVRI
Dépôt légal : Septembre 2008 - 2300 ex.

02 Carnet Infos pratiques

03 Edito

04 Vous y étiez... ...côté culture

- Un dictionnaire pour bien débiter au collège
- « Nandy en fête »
- L'Odyssee du Théâtre ...
- 2008 : année prometteuse pour les Peintres en herbe
- Chorale des enfants des écoles du Balory et de Villemur
- Hommage à Ingrid Bétancourt
- Lâcher de livres vagabonds...
- Jardin d'été dans tous les sens !

...côté Loisirs

- Fête de fin d'année de l'école des Bois
- Dégustations et jeux du monde à Atout âge
- Ils ont pris leur pied cet été...
- Sortie familles à Ouistreham
- Fête nationale et banquet républicain !

...côté Sport

- Une nouvelle section pétanque à Nandy
- Judo : la photo !
- Tennis
- Coup de chapeau à nos coureurs

...côté Sénart

- Vos élus au Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) de Sénart
- Fête du Carré : 40 000 paires d'yeux braquées sur le manège « Carré Sénart »
- Nandy au défi inter-entreprise de Sénart

08 La mairie vous informe

- Rentrée scolaire : qu'est-ce qui change pour vous ?
- Nandy cherche étudiants pour aide aux devoirs
- Initiez-vous à la bureautique et à Internet à l'espace Atout âge
- Au plaisir de jouer et d'échanger ...
- Le point sur les travaux

11 Citoyenneté

- Les élèves de CM2 du Balory au 14^e parlement des enfants

12 Dossier

- Les nandéens qui s'engagent !

16 Prévention

- Accident médicamenteux : petits et grands, soyez vigilants !

17 Découvrez...

- www.nandy.fr accessible aux personnes mal et non voyantes
- www.doyoubuzz.com : votre site personnel dédié à votre recherche d'emploi
- Un spectacle proposé par une nandéenne :
« La conférence d'Hélène Belle Poire »

18 Agenda

côté culture...

Un dictionnaire pour bien débiter au collège

Le 14 juin marquait un moment important pour les élèves de CM2 des écoles de Villemur, du Balory et des Bois. Le Maire, René Réthoré, accompagné de son adjointe à la vie scolaire, Marie-Christine Villeneuve, remettait à chaque élève de CM2, un dictionnaire pour l'aider dans ses premiers pas au collège. Un presque moment solennel pour les enfants !



Chorale des enfants des écoles du Balory et de Villemur

Coup de chapeau à la très belle prestation de chant des chorales des écoles de Villemur et du Balory, réunies le 21 juin dernier au conservatoire, devant un plein auditoire de parents séduits !



2008 : année créative et prometteuse pour les peintres en herbe

Les jeunes peintres en herbe de l'Alliance des arts ont travaillé cette année sur la thématique de Dame Nature. Dessins, peintures, modelages et mobiles ont permis de réaliser une très belle exposition en mairie, primée par le public et l'association le 25 juin. Les enfants ont pu encore exprimer leurs talents lors d'un stage de sculpture animalière qu'offraient Annie, Fathy et Françoise, animatrices de l'association. Les plus motivés se sont déjà réinscrits, jeunes artistes, dépêchez-vous !



« Nandy en fête »

Du soleil, de la musique, des jeux, des diseuses de bonne aventure... et des épouvantails ! Habiles et rapides sur leurs échasses, ils n'ont toutefois pas fait fuir les nandéens venus nombreux se détendre et s'amuser dans le parc de la bibliothèque, transformé pour l'occasion en jardin géant ! La fête s'est clôturée par un terrible feu d'artifice tiré par les brillants bénévoles de Lueurs et couleurs (NSA), illuminant pour le plus grand plaisir de tous, la 1^{ère} nuit du solstice d'été.



L'Odyssée du Théâtre...

Belle performance pour les comédiens du Théâtre de l'Odyssée. Jeunes et moins jeunes ont enchaîné les représentations du 20 au 26 juin dernier. Au programme : « Auren, le petit serial killer », « Anarchie en Bavière », « Du rire aux larmes » et « Psychoc ».



Hommage à Ingrid Bétancourt

Libérée le 2 juillet 2008 après 2321 jours de captivité dans la jungle colombienne, Ingrid Bétancourt était aussi citoyenne d'honneur de Nandy depuis le 22 mars 2005. Nandy a souhaité s'associer à la ferveur qui a animé la France et la Colombie à ce moment et a rendu hommage à Ingrid, symbole du combat pour la liberté, jeudi 3 juillet, en mairie.



« Jardin d'été » dans tous les sens...

Jardin d'été a attiré plus de 200 personnes par jour pour sa 2ème édition qui se tenait du 8 juillet au 14 août, dans la cour maternelle de l'école des Bois. Nos 5 sens ont été explorés sous toutes les coutures !

Retrouvez toutes les photos du « Jardin d'été » sur notre site www.nandy.fr.



Atelier de création et de peinture



Le succès du bac à sable



Concours de créations artistiques

Créations pour le concours de cartes postales



Inventions avec les "Petits Débrouillards"



Un artificier de "Lueurs et couleurs" en pleine préparation du feu d'artifice

Atelier de fabrication d'objets recyclés



Atelier jeux



Lâcher de livres vagabonds ...

Peut-être les avez-vous vus passer, s'arrêter près de vous, sinon, ils repasseront. La bibliothèque a lâché cet été, dans les lieux publics, une centaine de « livres vagabonds ». Abri à voyageur, cabinet médical, bancs et lieux publics, ils sont partout et attendent le lecteur qui en choisira un, le lira et le reposera dans un autre lieu pour que quelqu'un d'autre le devore à son tour ! Pour les mordus qui veulent partager leurs aventures de lectures, un blog attend leurs réactions : www.lolivrevagabond.net.



Grand soleil sur "Jardin d'été" !



Graf



Lectures avec les tout petits



côté loisirs...



Fête de fin d'année de l'école des Bois

Pêche à la ligne, lancer de cerceaux, jeux de réflexion ou d'habileté, pour les petits ou pour les grands, il y en avait pour tous les goûts lors de la fête de fin d'année de l'école des Bois...



Sortie familles à Ouistreham

Dix-huit familles sont allées se faire dorer la pilule et apprécier les joies de la plage à Ouistreham le 18 juillet. Au programme : grand soleil, baignade, pique-nique sur la plage et coups de soleils assurés !



Dégustations et jeux du monde à Atout âge

Une trentaine de nandéens se sont retrouvés le 4 juillet dernier à l'Espace « Atout âge » lors d'une soirée saveurs et jeux du monde. Ils ont pu à cette occasion partager et faire découvrir aux autres participants leurs trésors culinaires, avant de s'amuser autour de jeux du monde que proposait la ludothèque. Ambiance épicée garantie !



Fête nationale et banquet républicain !

Les aînés de Nandy étaient conviés à un grand banquet républicain organisé par le Centre communal d'action sociale (CCAS), samedi 14 juillet, au restaurant de l'école des Bois. L'après-midi a vu tourner les têtes sur la piste de danse, sous la conduite assurée des animateurs de «Danse Passion 77».





côté sport...

Une nouvelle section pétanque à Nandy

Ils sont quelques passionnés à avoir tenté l'aventure en organisant samedi 28 juin, sur le boulodrome de Nandy, au stade, un grand concours amical de pétanque. Fort de ce succès, Sébastien Charlot a décidé de relancer l'activité pétanque sur Nandy en créant une section ASN Pétanque. Retrouvez-les sur le forum des associations de Nandy, samedi 6 septembre, au gymnase Espace Montand, rue des 18 sous.



Contact : Sébastien Charlot - Tél. : 06.77.94.91.14
Mél. : sebastien.charlot@edfgdf.fr

Ils ont pris leur pied cet été...

Stage artistique, sorties sur Paris-Plage, le stade de France, ou les bases de loisirs, foot en salle, barbecues, surf, char à voile et plage à Soulac-sur-mer, Accrobranche, parapente, rafting, catamaran, aviron, kayak et planche à Voile à Vaires-sur-marne, sans oublier le ski nautique à Chartrette. Les photos parlent d'elles-mêmes, nos jeunes ne semblent pas s'être ennuyés cet été...



Judo : la photo !

La traditionnelle remise de grades et de ceintures aux jeunes judokas de Nandy : un moment toujours important pour nos jeunes sportifs !

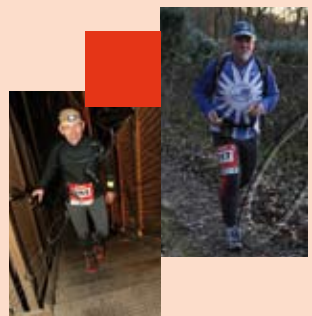


Tennis

Le tennis aussi récompensait ses jeunes sportifs lors de sa fête de fin d'année. 75 jeunes de 5 à 18 ans se sont vus récompensés à l'issue des « tests balles » passés selon les niveaux. Le Club repart sur les chapeaux de roue à la rentrée avec sa Coupe Alfred Estrabeau, réservée aux plus de 35 ans. Bonne rentrée à tous les sportifs !

Coup de chapeau à nos coureurs

Pendant que certains avaient cet été les 10 doigts de pied en éventail, d'autres ont préféré les mettre dans des baskets et relever des défis qui peuvent dépasser notre entendement ! Les coureurs de l'ASN Course sur route excellent dans ces défis fous ! Derniers en date : En août, Didier Arpaillage a parcouru 1166 km en moins de quatorze jours. Stéphane Spilotros partira lui le 7 septembre pour la « 1000 KIL », soit Saint Malo-Sète, sur douze jours maximum. Et ces coureurs « d'ultra » ne sont pas seuls à Nandy ! Chez les féminines, Jacqueline Ramond a réalisé le semi-raid du Morbihan (78 km), Jean Pierre Miel et Alain Lavoux ont quant à eux préféré l'éco-trail de Paris (82 km). Respect !



côté Sénart...

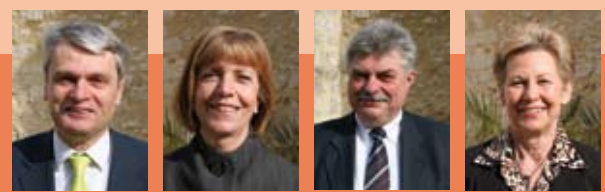
Fête du Carré : 40 000 paires d'yeux braquées sur le manège « Carré Sénart »

Est-il encore besoin d'ajouter quelque chose à cette journée féerique passée autour du fabuleux manège Carré Sénart imaginé par l'architecte François Delarozière. Courez faire un tour de manège avant qu'il ne rejoigne en décembre, la belle espagnole : Madrid !



Nandy au défi inter-entreprise de Sénart

Une équipe de la mairie de Nandy a relevé le 2ème défi inter-entreprises de Sénart en se classant honorablement dans la première moitié des 50 équipes en compétition. Course à pied, VTT et canoë... corsé, le défi relevait pourtant plus de la fête que de la performance, quoique ! Bravo à elle !



Vos élus au Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) de Sénart

- René Réthoré :** Maire de Nandy et 3ème vice-président du San, délégué à la culture et au sport.
- Monique Mauduis :** 2^e adjointe au maire, conseillère syndicale déléguée à la démocratie participative.
- Gilbert Legrand :** 3^e adjoint au maire, conseiller syndical délégué à la commission des appels d'offres.
- Marie-Hélène Rottembourg :** 1^{ère} adjointe au maire, conseillère syndicale.

Rentrée scolaire : qu'est ce qui change pour vous ?

Dans les écoles

La plus visible des nouveautés reste encore la nouvelle semaine de 4 jours. Fini l'école le samedi matin ! Dès maintenant, les enfants des écoles maternelles et élémentaires n'ont plus que 24 heures de classe contre 26 auparavant, organisées selon un calendrier national de 4 journées de six heures, les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Pour autant, seuls les enfants ne rencontrant pas de difficultés particulières bénéficieront de cette réduction du temps scolaire, temps qui reste par ailleurs encore un des plus élevés de toute l'Union Européenne. Quant aux élèves qui auront des difficultés scolaires, ils pourront bénéficier de deux heures hebdomadaires d'aide personnalisée.

Il faut toutefois rappeler qu'il s'agit là d'une année expérimentale de transition qui devrait déboucher sur une généralisation de l'accompagnement éducatif à la rentrée 2009.

Concrètement sur Nandy :

Ce nouveau dispositif de soutien scolaire et d'aide personnalisée sera proposé aux familles des enfants qui ont été repérés en difficulté par les enseignants.

- **Pour les élèves de maternelle :** dès la petite section, 4 séances d'une demi-heure seront proposées aux enfants, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, sur le temps du midi, de 12h50 à 13h20. Cette aide sera proposée de façon modulable, selon les besoins de l'enfant, de une à quatre fois par semaine, et pas forcément sur toute l'année.
- **Pour les élèves d'élémentaire (CE et CM) :** 2 séances d'une heure seront proposées aux élèves, de 16h30 à 17h30, le mardi et le vendredi. 15 minutes seront réservées au goûter apporté par l'enfant. Par ailleurs, l'Éducation nationale souhaite également proposer aux élèves de CM1 et CM2 en difficulté, des stages de remise à niveau en maths et français, à raison de 15 heures réparties sur 5 matinées, et ce trois fois dans l'année, sur le temps des vacances scolaires. Les enseignants qui assureront ces stages vous donneront de plus amples détails à la rentrée.

À noter : les enfants de l'école des Bois qui fréquentaient les trois classes annexes réintègrent cette année les locaux de l'école. La Ville étudie pour l'heure le réaménagement et la nouvelle destination des trois classes ainsi récupérées.



Ecoles et services périscolaires comptent chaque rentrée leurs lots de nouveautés ! Non négligeable cette année, la récente réforme des enseignements de l'Éducation nationale est à l'origine de la nouvelle semaine de 4 jours. Plus d'école le samedi donc, mais une mise en place d'aide personnalisée auprès des élèves qui en présentent le besoin. Une nouvelle organisation qui a des conséquences sur les services que vos enfants fréquentaient peut-être l'an dernier.



Le soutien scolaire proposé par la Ville

Cette nouvelle organisation de la semaine scolaire a quelques conséquences sur le soutien scolaire proposé par la ville :

- Le « **Coup de pouce** » dont bénéficiaient certains enfants de CP est cette année annulé du fait de la mise en place par l'Éducation nationale de ce nouveau dispositif d'aide personnalisée.
- « **Etude +** » est par contre maintenue. Distincte de l'aide personnalisée, cette aide aux devoirs est toujours proposée aux élèves d'élémentaire, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 17h00 à 18h00.



Vos services périscolaires

Dès septembre, la Ville met en place plusieurs mesures pour assouplir vos démarches en ce qui concerne le centre de loisirs du mercredi, la restauration et les accueils périscolaires :

- **Le délai de réservation ou de modification de réservation est plus court :** Dès maintenant, le délai de modification de vos réservations de restauration, du centre de loisirs du mercredi, ou des accueils pré et post scolaires, est ramené au mardi soir précédant la semaine concernée.
Exemple : vous souhaitez retirer votre enfant de la cantine le lundi de la semaine 39, vous pouvez le faire (par téléphone, message électronique ou auprès des équipes encadrantes) jusqu'au mardi soir de la semaine 38.
- **Accueils périscolaires : facturation établie sur présence réelle :** Si votre enfant est accepté sur un accueil périscolaire en urgence, selon les places disponibles, alors qu'il n'était pas prévu, ou si vous le retirez alors qu'il était inscrit, vous ne serez plus facturé selon le tarif majoré d'urgence. Seule la présence réelle de l'enfant sera facturée à la famille selon les tarifs habituels. Par contre, pour la bonne gestion des équipes encadrantes, la réservation de ce service reste obligatoire.



Au collège

Autre versant de la réforme des enseignements de l'Éducation nationale, le Collège est lui aussi amené à mettre en place un nouveau dispositif d'accompagnement scolaire. Pour éviter le doublon avec le service « Collège + » que proposait Nandy jusque là, le Collège et la Ville ont mis en commun leurs moyens et proposent dès la rentrée, une nouvelle forme d'accompagnement éducatif.

« Collège + » disparaît donc au profit d'un nouvel accompagnement scolaire, proposé prioritairement aux collégiens de 6ème et de 5ème qui le souhaitent, selon 3 volets :

- **1 Sur le plan scolaire : l'aide aux devoirs** se poursuit sous la forme de « Collège + », mais gratuitement puisque pris en charge par l'Éducation nationale. Des étudiants (Bac + 2 minimum) accompagnent votre enfant sur les matières principales (maths, français et langues étrangères).



- **2 Sur le plan culturel : divers ateliers** seront également proposés, prioritairement aux élèves de 6^e et 5^e, en partenariat avec l'espace Atout âge du Centre social, et des associations nandéennes. Du club de scrabble à l'atelier mosaïque, différentes propositions seront faites aux élèves dès la rentrée.

- **3 Sur le plan sportif : un partenariat avec le Club de tennis de Nandy (TCSN)** permettra de proposer aux élèves l'apprentissage de ce sport à raison de 2 heures le mardi, sur 18 semaines, hors vacances scolaires. Les élèves seront encadrés par leur professeur d'éducation physique et un professeur de tennis du club, breveté d'état.



Nandy cherche étudiants pour aide aux devoirs

Dans le cadre du nouvel accompagnement scolaire mis en place par le collège, la Ville recrute des étudiants, niveau Bac + 2 minimum, pour assurer l'aide aux devoirs et le suivi scolaire des collégiens, notamment en maths, français, et langues étrangères.

Renseignements :

Espace Atout âge, rue du Stade
Tél. : 01.60.63.62.93 – Mél. : atoutage@nandy.fr

Envoyez vos candidatures (lettres manuscrites et CV) à :

Monsieur le Maire
Mairie de Nandy
9 place de la Mairie
77176 Nandy

Initiez-vous à la bureautique et à Internet à l'espace Atout âge

Dès septembre, l'espace multimédia du Centre social de Nandy vous accueille à l'espace Atout âge pour une initiation à différents logiciels de bureautique.

Le lundi de 14h00 à 16h00, et le jeudi de 10h00 à 12h00, découvrez le monde merveilleux du tableur

« Excel » et du traitement de texte « Word », et apprenez également à surfer sur le net !

Pour bénéficier du service, il vous suffit d'acquiescer le « Passeport Centre social » (12,20 €).

Renseignements : Hawa Mariko, espace Atout âge, rue du Stade.
Tél. : 01.60.63.62.93. Mél. : multimedia.atoutage@nandy.fr.

Le point sur les travaux

Réfection de la rue de la Roseraie

Le passage des véhicules de transport en commun l'avait complètement déformée, la première partie de la rue de la Roseraie, qui va de l'avenue Olof Palme à la rue des Pivoines, a fait cet été l'objet d'une réfection complète de sa chaussée. Ces travaux de consolidation et de remise à neuf se sont accompagnés de l'aménagement d'un point d'apport volontaire des déchets.

Coût total des travaux : 83 000 € TTC.

Réhabilitation des canalisations d'eau

Une partie des branchements du réseau d'eau potable de la Ville a fait l'objet d'une réhabilitation début juillet. Pris en charge par le Syndicat d'agglomération nouvelle de Sénart (San), ces travaux de remplacement du gainage intérieur des canalisations d'eau concernaient : l'avenue de la Libération, la résidence des Tilleuls, la rue de la Vénérie, la rue du Pavillon royal, la rue Neuve, la route de Morsang, la rue de l'Église, la rue des Églantiers, la place de la Mairie, l'avenue du 24 Août 1944, la rue de la Poste, la rue de Seine-Port, la rue Gorge Cocq, la rue Robert Cousin, l'avenue des Champs, la place de la Libération et le chemin du Lavoir.



Rue de la Roseraie

Création d'un chemin piétonnier et rénovation des chemins du chevreuil et des chrysolites

Un premier chemin en dalles de béton a été réalisé cet été entre la rue de la Faisanderie et la rue des biches, pour permettre ainsi un accès propre jusqu'à l'école Villemur.

Le chemin du chevreuil a également été rénové et le chemin des chrysolites s'est habillé de 20 mètres carrés de trottoir.

Coût total des travaux : 15 000 € TTC.

Travaux d'entretien dans les écoles

Groupe scolaire Villemur : les sanitaires ont été rénovés cet été, les robinets thermostatiques remplacés, et la cour maternelle, victime de la pression des racines des marronniers, a dû être reprise elle aussi.

Groupe scolaire des Bois : les robinets thermostatiques ont aussi été changés dans les parties maternelle et élémentaire. Les blocs sanitaires de l'étage ont aussi été rénovés et des séparations ont été installées dans les toilettes de l'école maternelle.

Groupe scolaire du Balory : la cour de l'école primaire avait besoin d'une reprise partielle du dallage.

Coût total des travaux : 48 000 € TTC

La fibre optique à Nandy

Le Conseil général de Seine-et-Marne a entamé depuis 2003 l'aménagement numérique du département. Le projet, appelé « Sem@for77 » vise à aménager le haut et le très-haut débit au sein de chaque commune dont Nandy. Un réseau de fibre optique a donc été installé en juillet pour desservir dans un premier temps, le Collège Robert Buron, le central téléphonique situé sur l'avenue Olof Palme, le centre médical des docteurs Schaller et Moriau, et le cabinet médical de l'Étang. Des chambres de tirages ont été installées à chaque croisement pour pouvoir relier bientôt les différents quartiers de la Ville. Le Conseil général souhaite ainsi atteindre une couverture totale du territoire communal pour permettre à 100 % des nandéens d'accéder à Internet par ADSL ou toute autre technologie (WiMax, Wi-fi, CPL ...) avant la fin de l'année 2008.



Au plaisir de jouer et d'échanger...

« Au plaisir de jouer, plaisir d'échanger » est un accueil des parents et enfants de la naissance à 4 ans, proposé gratuitement aux nandéens depuis 2000. Transformé en lieu de rencontre parents-enfants, le centre de loisirs maternel de l'école des Bois vous accueille tous les jeudis après-midi de 15h00 à 17h30, autour d'activités variées...

Si vous vous aventurez un jeudi après-midi du côté du centre de loisirs maternel de l'école des Bois, vous découvrirez un espace dédié à la petite enfance où vous pourrez partager avec vos jeunes enfants, activités, jeux, chansons, et la découverte de la motricité, en compagnie d'autres parents ou grands-parents, et avec la complicité attentive d'une éducatrice de jeunes enfants et d'une animatrice.

Ici, les petites contines, la découverte d'instruments de musique pour tout-petits, les jeux d'imitation comme la dinette et la piscine à balles sont quelques-unes des activités proposées aux enfants et à leurs parents. Sans oublier le coin « cocooning », à disposition pour partager un moment de câlins et de jeux avec votre bébé.

« Convivialité » rime toujours avec « goûter », partagé ici avec les autres familles ! Gâteaux, desserts maison et fruits de saison sont les bienvenus dans ce moment privilégié qui permet aussi d'échanger recettes et autres « trucs », et d'évoquer, entre parents, toutes les questions que l'on se pose sur l'éveil du jeune enfant. Et les papas sont toujours les bienvenus !

L'activité, gratuite, reprend le 11 septembre à 15h00. Découvrez également cette activité au cours de l'après-midi « portes ouvertes » organisé le samedi 20 septembre. Une exposition retracera toutes les activités de cet été, et des mamans vous feront découvrir le plaisir de jouer et d'échanger avec son enfant, et entre parents.

Renseignements : Espace atout âge du Centre social de Nandy - Rue du Stade - Tél. : 01.60.63.62.93 - Mél. : atoutage@nandy.fr

Les élèves de CM2 du Balory au 14^e parlement des enfants



Qui a dit que les enfants étaient trop jeunes pour voter ? C'est pourtant bien ce qu'ont fait les élèves du CM2 du Balory à l'occasion de la tenue du 14^e parlement des enfants. Après plusieurs mois de travail en classe sur la citoyenneté et l'apprentissage de la technique d'écriture argumentée, les élèves nandéens ont rédigé et transmis à l'Assemblée nationale, une proposition de loi sur les Conseils municipaux juniors. Distinguée « lauréate académique », la classe a délégué à Mathilde la responsabilité de représenter leurs voix lors de la session du Parlement des enfants, le 7 juin dernier, au Palais Bourbon...



Les élèves ont présenté leur proposition de loi à leur Maire, René Réthoré, et à leur député, Jean-Claude Mignon, qui les a invités à venir découvrir le palais Bourbon.

René Réthoré : « Un grand BRAVO aux élèves du CM2 du Balory de la Classe de Laurent Valleix, qui ont su défendre avec beaucoup de sérieux et d'enthousiasme, leur belle proposition de loi, pour encourager la généralisation en France, des Conseils municipaux juniors. Ils peuvent être très fiers d'être arrivés premiers de toute l'académie de Créteil. Comme quoi à Nandy, les jeunes ont des idées généreuses !

Apprendre la citoyenneté ou l'art du vivre-ensemble, et approfondir la maîtrise de l'écrit, ce sont en substance les deux axes de travail que prévoyait d'approfondir le projet d'école du Balory. Et quoi de plus efficace et ludique pour cela que la découverte de nos institutions démocratiques et la rédaction d'une proposition de loi ?

Partis sur cette voie, et accompagnés par leur enseignant, les élèves du CM2 ont très vite déposé leur candidature pour participer au parlement des enfants. Retenus sur la 1^{ère} circonscription de Sénart, les élèves ont travaillé d'arrache-pied sur le rôle du parlement et l'élaboration d'une loi avant de rédiger LEUR proposition de loi. Objectifs ? Inciter les communes à mettre en place des Conseils municipaux juniors pour accorder une place réelle à la parole des enfants. 5% seulement des communes, dont Nandy, proposent à ce jour une telle structure démocratique pour les enfants.

« Le CM2 du Balory distingué "classe lauréate académique" »

La proposition de loi des CM2 du Balory est arrivée dans les 25 premières sur 577, et a été reconnue la meilleure de toute l'Académie de Créteil. Cet excellent résultat a permis au CM2 d'être distingué « Classe lauréate académique » et de recevoir à cette occasion une dotation de 185 € pour acheter du matériel pédagogique. La classe a également été autorisée à demander au Président de l'Assemblée nationale de décrire sa « journée type ». Chargée entre autres de cette mission, Mathilde a rejoint les bancs de l'Assemblée nationale pour aller discuter, avec les 576 autres élèves venus de toute la France, les 10 dernières propositions de loi retenues. Son argumentaire est prêt, il a été travaillé avec toute la classe !

À l'issue des débats et du vote final, c'est la proposition de loi visant à garantir pour les personnes atteintes de maladies rares, l'accès aux soins, le financement de la recherche médicale et la prise en charge des équipements et des soins spécifiques, qui a été votée... à une écrasante majorité.

Mathilde et son instituteur Laurent Valleix



Que reste-il de cette aventure citoyenne ?

Pour Mathilde : « Une journée passionnante et impressionnante, surtout dans l'hémicycle ! C'est bien qu'il existe un endroit comme le parlement où les enfants peuvent proposer leurs idées et surtout les voir appliquées ! C'est aussi très bien que cette proposition de loi pour aider les personnes atteintes de maladies orphelines ait été votée, c'était le choix de notre classe, et je suis contente d'avoir été choisie par mes camarades pour représenter le CM2 du Balory et le Conseil municipal Junior de Nandy. »

Pour tous ses camarades : la conscience de pouvoir agir sur notre société et l'envie d'agir et de s'investir sur des actions, ou dans des associations pour devenir acteurs de leur société et du monde qu'ils s'apprennent à arpenter !



Michel Margas



Joël Lechartier



Vanessa Legentil



Sandrine Gibier



Les nandéens qui s'engagent !

10 millions ! C'est le nombre de bénévoles en France qui mettent leurs compétences et un peu de leur temps libre au service de la vie associative. Tout aussi actifs, les nandéens sont nombreux à s'engager auprès des autres. Présider, militer, aider dans une association, ou parrainer quelqu'un, les engagements sont multiples et souvent à l'image de convictions plus personnelles. Contribuant au renouvellement des solidarités sociales, les bénévoles puisent leurs forces dans la richesse des échanges avec les autres et dans la satisfaction de la tâche accomplie au service de la cause qu'ils défendent. Est-ce là le secret de nos bénévoles ?*

Nandy Infos a rencontré quatre nandéen(ne)s qui oeuvrent quotidiennement, et à leur niveau, pour faire avancer le monde ... leurs mondes !

*source : enquête du CREDOC, le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

Sandrine Gibier

Bénévole aux multiples facettes !

Racontez-nous votre parcours bénévole ...

- J'ai commencé le bénévolat en association en 1991, à l'occasion de la naissance de nos jumeaux. J'ai adhéré à une association d'entraide pour les parents devant faire face à des naissances multiples, devenue « Jumeaux et plus ». L'année suivante je suis devenue trésorière (il faut préciser que je suis comptable de métier !) puis présidente de l'antenne locale en 1993. L'association représentait 16 000 familles en France et plus de 400 en Seine-et-Marne.

Puis « Jumeaux et plus » a eu connaissance du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité (REAAP), ce qui a permis de créer en 2001, un accueil sur Nandy. Dans ce cadre, j'ai pu faire des formations et j'ai eu l'occasion de représenter les familles auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Nandy.

De fil en aiguille, j'ai participé à l'activité d'accueil des parents et enfants « plaisir de jouer, plaisir d'échanger » proposée par la Ville. Je contribue aujourd'hui à l'organisation de « soirées-débats » autour du thème de la parentalité au sein du REAAP de Sénart.

Je me suis aussi investie au niveau de la bibliothèque municipale à travers la « Bib' de rue » puis sur « Jardin d'été ». J'y ai appris la lecture à voix haute ainsi que la lecture d'albums pour enfants qui constitue tout un art ! Ces formations me permettent aujourd'hui d'intervenir auprès des nounous ou d'autres publics sur différentes manifestations de la Ville.



Fondateur de la grande loi du 1^{er} juillet 1901 sur la Liberté d'association, Pierre Waldeck-Rousseau souhaitait que les associations « rapprochent les hommes, leur apprennent à s'aider, à se connaître, et substituent à l'égoïsme individuel, la loi féconde de la fraternité ». Une conviction qui, au-delà des grands termes, semble finalement avoir souvent trouvé écho auprès des bénévoles rencontrés.

Gardez-vous des loisirs rien que pour vous ?

- Oui, je fais partie de la « gym' volontaire » à Nandy, mais j'y suis encore secrétaire ! Je reste également membre actif au sein du Yoga et je fais aussi de la recherche généalogique via la Société d'histoire, d'art, de généalogie et d'échange de Combs-la-Ville (SHAGE). Sans oublier mes ateliers scrabble au collège dans le cadre du soutien scolaire, cela me permet de mêler les loisirs au bénévolat !

Pourquoi vous engagez-vous ainsi autant auprès des autres ?

- Au sein de « Jumeaux et plus », je voyais les gens donner de leur temps, et moi j'en avais, alors je me suis tout simplement dit : pourquoi pas moi ?! Depuis, j'essaie de répartir mon temps entre mes activités personnelles, et celles pour les autres. Et puis c'est vraiment intéressant, cela fait sortir de chez soi et on rencontre plein de gens. Ces activités diverses représentent autant de défis personnels que je me suis lancés et qu'il a fallu relever car on s'engage auprès des autres. Il faut parfois se démenner et convaincre les autres pour parvenir à réaliser certains projets, même bénévoles !

Que retenez-vous de votre engagement bénévole ?

- Cela m'a évidemment permis de faire plein de choses que je n'aurais sans doute jamais faites seule. C'est enrichissant et cela vaut vraiment le coup de s'intéresser un peu aux coulisses du monde associatif et du bénévolat en général. C'est vrai que cela demande un peu de temps, mais lorsque quelqu'un vous dit : « j'ai passé une très bonne journée », c'est super et ça encourage à continuer dans un monde où souvent les gens restent au stade de simple « consommateur » de l'association, sans vouloir ou oser s'engager ! La synergie du groupe apporte beaucoup et permet de grandes choses, alors osez !

Vanessa Legentil

Présidente de l'école de danse de Nandy



(C) - Guénaél Colléaux -

Comment devient-on présidente d'une école de danse ?!

- Je fais de la danse depuis l'âge de 3 ans. Je suis restée au sein d'une école jusqu'à l'adolescence puis je me suis investie dans d'autres sports, et je n'ai finalement repris la danse au sein de l'école de Nandy qu'en 2006. Mais cette fois, j'ai eu envie de m'investir réellement dans la vie de l'association. Finalement, j'ai intégré le bureau en 2007, sous la présidence de Dominique Lourdaï. En décembre de la même année, elle me passait le flambeau d'une école qui fonctionne depuis déjà 24 ans, et qui compte aujourd'hui 140 élèves de 3 à 65 ans ! Toutes et tous animés de la même passion pour la danse modern' jazz.

En quoi consistent vos activités de bénévole au sein de l'association ?

- D'un côté il y a les activités plutôt administratives et organisationnelles. Il faut gérer les élèves, le bureau, répartir les tâches, surtout au moment des inscriptions. C'est un ensemble de petites choses souvent insoupçonnables ! De l'autre côté, nous avons notre projet de grand spectacle de fin d'année, un véritable défi qu'il nous faut tous relever chaque fois avec créativité. C'est une sacrée organisation et la difficulté consiste à pouvoir assurer à la fois ma prestation d'élève comme les autres, et celle de présidente pour la coordination de l'ensemble du spectacle.

Où trouvez-vous toute la motivation nécessaire ?

- L'école de danse est une des plus grosses associations de Nandy, qui compte surtout beaucoup de jeunes. On n'a pas le droit de faillir au défi du bon fonctionnement d'une telle organisation ! Mais j'avais surtout dès le départ envie de découvrir l'envers du décor, et de m'impliquer bien plus que je ne l'avais fait jusqu'ici au sein de la vie d'une association. J'ai été motivée par l'envie de partager des choses avec les gens, et c'est tout ce que j'apprends d'eux qui me permet de continuer ! Enfin, il existe aussi un lien étroit entre cette activité de loisir et ma vie professionnelle : je travaille dans la médiation culturelle. Cela m'a permis de m'investir plus facilement.

Quels bénéfices tirez-vous de cette expérience ?

- C'est une expérience en soi, un vrai projet. Lorsque tout se passe bien, c'est vraiment valorisant. Du point de vue professionnel, cela m'apporte de nouvelles compétences que je n'avais pas forcément développées. Qu'il s'agisse de compta, de gestion ou même de relationnel, cela apporte beaucoup à n'importe qui, quelle que soit sa profession ! D'ailleurs, dans certaines associations, la professionnalisation de certaines tâches et les exigences de savoir-faire permettent d'acquérir de réelles compétences reconnues dans le monde du travail, sous forme de validation des acquis professionnels, ou même dans un CV !

Si vous deviez convaincre quelqu'un de s'engager dans une activité bénévole, que lui diriez-vous ?

- N'hésitez plus, foncez ! Si vous avez l'envie d'aider, même de façon ponctuelle ou pour faire de petites choses, faites-le ! C'est vrai que cela prend un peu de temps et parfois, quelques sacrifices sur la vie personnelle, mais le jeu en vaut la chandelle ! Il ne faut pas avoir peur de ne pas avoir le temps ou d'être accaparé(e). Ce que nous faisons tous pour les autres est important pour eux, et le devient pour nous aussi. Il ne faut pas non plus craindre de ne pas savoir, nous sommes tous des amateurs dans ce « métier » du bénévolat, et c'est une aventure de chaque instant ! L'association a un rôle de lien social très important dans une commune. Elle nous rapproche et nous fait nous rencontrer, même si nos emplois du temps sont toujours plus chargés. Mais chaque contribution compte ! Lancez-vous !



Joël Lechartier

Parrain d'enfants thaïlandais

Qu'est ce qui vous a poussé à vous engager auprès de deux jeunes enfants thaïlandais ?

- Ma profession de chef de chantier dans le Bâtiment et les travaux publics m'a donné l'occasion de travailler plusieurs années à l'étranger, notamment au Nigeria et en Algérie. Dans ces deux pays, le constat a malheureusement toujours été le même : l'aide humanitaire et les denrées alimentaires étaient en partie détournées. Fin 1980, dans un commerce en Algérie, je lis sur l'étiquette d'une boîte de lait concentré que celle-ci provenait de l'aide internationale pour les victimes du tremblement de terre d'El Asnam qui avait eu lieu quelques semaines auparavant et avait causé plus de 2600 morts. J'ai demandé au commerçant pourquoi il vendait des produits issus de l'aide internationale. Il m'a alors répondu très sereinement qu'il n'y avait rien d'illégal en cela puisqu'il s'approvisionnait auprès de l'Armée qui les lui vendait !

Par la suite, nous avons eu l'occasion avec ma femme de découvrir la Thaïlande où nous nous sommes fait des amis. Lorsque le puissant tsunami de 2004 a frappé l'Indonésie et la Thaïlande, nous nous sommes immédiatement demandés comment venir en aide aux nombreux enfants orphelins. Et surtout, comment être sûrs à ce moment, devant l'énorme « vague » de générosité au niveau mondial, que notre contribution aiderait réellement ceux qui en ont le plus besoin ? En y retournant, près de 3 mois après le désastre, nous avons demandé à nos amis sur place de nous donner la possibilité d'aider des enfants en orphelinat.

Le Bénévolat, c'est quoi ?

Si l'on prend la définition du Conseil économique et social, le bénévole est « celui ou celle qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial ». Si cette notion est claire, a contrario, celle « d'engagement » revêt une dimension purement personnelle où chacun décide dans quelle mesure il s'investit. Mais on s'aperçoit vite que quelle que soit leur forme, les engagements bénévoles véhiculent une vraie tradition de noblesse, d'humanisme et de générosité.

Comment êtes-vous parvenus à aider ces enfants ?

- Nos amis de Thaïlande ont pris les contacts sur place et accompli les démarches auprès des autorités pour que nous puissions légalement parrainer des enfants orphelins. Attention, il n'était surtout pas question d'adopter ces enfants ou de les arracher à leur pays ! Les autorités thaïlandaises ont procédé à une enquête de moralité de notre famille en France et nous avons eu leur accord. Nous sommes allés dans un orphelinat, et là, on nous a présenté deux enfants, Phon et Van, frère et sœur de 8 et 9 ans. Nous avons dès lors assumé les frais d'orphelinat et l'achat de leur trousseau (l'équivalent de 100 € par enfant et par an). Quand nous allions là-bas, nous mettions aussi toujours un peu d'argent sur un compte bancaire dont ils bénéficieraient à leur majorité. Malheureusement, mon épouse nous a quittés très précocement en janvier dernier. Mais nous avions prévu dans une banque là-bas un financement à long terme, pour qu'aucun incident ici en France ne remette en cause l'aide que nous leur avions promise ! Je continue donc notre engagement commun et retourne en Thaïlande en mars 2009, sans elle, mais grâce à elle aussi.

Comment communiquez-vous avec eux ?

- Nous avons surtout des relations par courrier. Le seul problème reste celui du barrage de la langue ! Nos amis sur place me communiquent régulièrement leurs bulletins scolaires. Lorsque je me rends là-bas, je demande toujours à les voir accompagnés d'un adulte pour qu'aucune ambiguïté n'ait lieu dans ce pays marqué par le tourisme sexuel. Nous faisons les magasins pour leur acheter des vêtements, mais jamais de marque pour qu'il n'y ait pas de différence entre les enfants. Les vêtements ne coûtent rien là-bas, mais ce n'est pas tant la valeur financière qu'affective qui compte. Ce sont mes petits-enfants du bout du monde !

Qu'est ce qui nourrit votre engagement aujourd'hui encore ?

- L'échange humain, un regard suffit ! Même lointain, ça compte ! L'échange avec les autres, la découverte d'autres cultures sans jamais perdre ou imposer la sienne. Ce qui me motive aujourd'hui, c'est l'espoir que nous apportons à ces deux enfants de s'en sortir, et de prétendre à un avenir, leur avenir, qu'ils vont pouvoir se construire et raconter, plus tard j'espère, à leurs enfants ! On se sent presque « citoyen du monde ». Ça paraît présomptueux, mais si chacun pouvait faire un petit quelque chose comme ça, même en France, à notre porte, le monde serait meilleur encore ! Nous avons tous la possibilité d'agir, chacun à notre petit niveau, et d'agir pour les autres. C'est simple, mais les petits ruisseaux ont toujours fait les grandes rivières !

Michel Margas

Bénévole au Secours Populaire

Pourquoi devenir bénévole au Secours populaire ?

- Durant ma vie professionnelle, j'ai longtemps été délégué syndical et membre du Comité d'entreprise au sein d'une enseigne d'électroménager où j'étais technicien. J'ai également été trésorier du syndicat du commerce. J'ai toujours eu envie ou du moins ressenti le besoin d'aider et de rendre service. J'ai même fait une formation de secouriste pour pouvoir aider les personnes dans des situations difficiles voire extrêmes.

Lorsque je me suis retrouvé en retraite il y a deux ans, j'ai pris contact avec plusieurs associations dont les « Restos du Cœur » et le « Secours populaire ». Mon premier souhait était d'aider les plus démunis. Et puis la philosophie de ces deux associations me convenait parfaitement. Mais les « Restos du Cœur » agissant davantage sur des périodes plus ciblées, j'ai finalement choisi de rejoindre les activités quotidiennes du Secours populaire et ses 567 bénévoles en Seine-et-Marne. Depuis, je travaille presque plus que lorsque j'étais actif !

En quoi consistent donc vos nouvelles activités bénévoles ?

- J'y ai surtout des activités de type logistique. Cela oblige à une bonne forme physique ! Tri du linge, décharge des camions, collectes alimentaires, bricolage et remise en état des objets récupérés ... Les activités ne manquent pas. Mais l'aide alimentaire représente une grosse partie de notre travail. Nous avons d'ailleurs mis en place une permanence alimentaire mobile, tous les lundis, notamment sur la Ferté Gaucher. Certains sites ne disposant pas de locaux pour pouvoir accueillir les gens et distribuer les colis alimentaires, nous passons avec « Solidaribus » au pied de leurs immeubles.

Parmi nos autres activités, nous nous occupons aussi des sorties familiales de loisirs où nous emmenons les familles à « Nigloland », Versailles ou à la base de loisirs d'Ermenonville. Nous organisons aussi une fois par an, la malheureusement célèbre « journée des oubliés des vacances ». Nous partons cette année à Fort Mahon dans la Somme. Cette initiative concerne chaque année quatre à cinq mille personnes !

Nous organisons également des braderies ouvertes à tous et sommes présents chaque année sur le Marché de Noël de Nandy. C'est notre « Père Noël vert » qui vient gâter les enfants à cette occasion. Dans ce cadre, nous avons d'ailleurs travaillé avec le Conseil Municipal Junior (CMJ) de Nandy lorsque les jeunes élus ont récolté l'an dernier, avec leur « Bus merveilleux », des jouets au profit des enfants qui n'avaient pas la chance d'avoir un vrai Noël.

Et puis nous proposons depuis un an maintenant, l'opération « Fleur de sciences ». Soutenue à 80% par la Région Ile-de-France, l'action vise à faire découvrir les sciences aux enfants, à travers de petites expériences. Nous ne sommes pas des savants ! Il s'agit juste de les faire réagir et réfléchir sur les sciences pour qu'ils puissent plus tard mieux comprendre le monde qui sera le leur.

Quel bénévole êtes-vous ?

- Il y a trois sortes de bénévoles : les personnes qui arrivent grâce au bouche-à-oreille et à l'action d'autres qui les y encouragent, les personnes qui ont bénéficié un jour des aides du Secours Populaire et qui souhaitent à leur tour apporter elles aussi quelque chose aux autres, et enfin les militants qui continuent de se battre pour faire évoluer leur vision du monde. Je me rapprocherai plus de cette dernière catégorie ! Je me sens humaniste, et ça me plaît de rendre service aux familles ou d'aider les enfants. Je préférerais bien sûr que ce type d'association disparaisse, ce serait bon signe !



Accident médicamenteux : petits et grands, soyez vigilants !



Accidents médicamenteux : les seniors en première ligne

80 % des personnes âgées souffrent en moyenne de 4 à 6 pathologies, et suivent donc parfois de nombreux traitements simultanés. Les personnes âgées se plaignent souvent d'avoir trop de médicaments, mais pas assez qui les soignent vraiment ! Or la difficulté pour ces personnes réside dans l'élimination de ces médicaments par le corps. Pour tous, celle-ci se fait naturellement par le foie et surtout par les reins. **Mais cette capacité d'élimination des seniors est plus faible car leurs fonctions hépatiques ou rénales sont souvent altérées.**

Les médicaments peuvent aussi provoquer des maladies au lieu de guérir ! C'est ce que l'on appelle la « iatrogénie ». On parle alors d'accident thérapeutique. En France, **une hospitalisation de personne âgée sur dix est provoquée par les effets directs des médicaments** qui peuvent avoir diverses origines : mauvais dosage, erreur de flacon, oubli de prise, interaction médicamenteuse ... Restez vigilant sur les interactions entre vos médicaments. La prise d'aspirine chez une personne déjà sous anticoagulants peut par exemple avoir des conséquences dramatiques. **Indiquez donc toujours tous vos traitements à votre médecin, et prenez conseil auprès de votre pharmacien** sur les incompatibilités et les risques encourus avec vos traitements.

Jeunes enfants : attention aux intoxications

La moitié des cas d'intoxications chez les plus petits est due aux médicaments, surtout chez les enfants entre 18 et 36 mois (75 % des cas). À cet âge propice pour partir explorer leur environnement, ils prennent dans la main ou portent à la bouche tout ce qui est à leur portée, et surtout des médicaments, à l'origine de la moitié des 200 000 intoxications annuelles (contre un quart pour les produits ménagers). Les enfants sont d'autant plus attirés par les médicaments qu'ils ont des couleurs attrayantes ou un goût séduisant, surtout les produits pédiatriques.

Attention donc à ne pas leur dire que les médicaments sont bons comme des bonbons pour les inciter à les prendre, au risque de les encourager à les consommer à n'importe quelle occasion. Une plaquette de gélules qui traîne, un médicament préparé à l'avance le soir, un effervescent dissous dans un verre d'eau posé sur le coin d'une table, un flacon sans bouchon de sécurité ... quelques minutes d'inattention suffisent ! **Attention aussi à certains moments** : les intoxications ont souvent lieu entre 11h et 13h, et entre 18h et 21h, lorsque les adultes sont occupés.

Adolescents : médicaments + alcool = danger

L'alcool, comme les médicaments, n'est pas considéré comme une drogue au sens traditionnel du terme. Pourtant, l'association de ces deux produits est explosive. La présence simultanée de l'alcool et d'un médicament dans l'organisme provoque un ensemble de phénomènes physiologiques qui décuple leur toxicité. Des études montrent que beaucoup de jeunes lycéens consomment régulièrement de l'alcool, du tabac mais aussi des médicaments contre le stress, la fatigue physique et intellectuelle, l'anxiété... Le médicament ayant été prescrit par le médecin, l'adolescent pense ne courir aucun risque. Attention donc lors des soirées jeunes : le mélange alcool-médicaments y est fréquent sans même que l'adolescent en mesure les dangers réels !

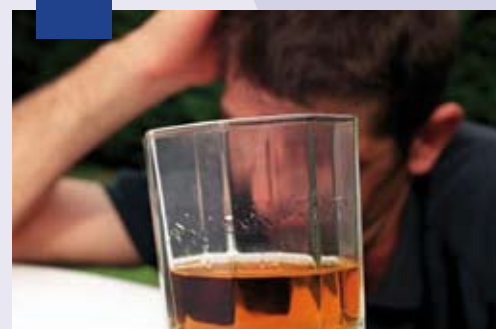
Ce n'est pas un secret, les Français sont de gros consommateurs de médicaments ! Parmi eux, aux extrémités de la vie, les enfants, les jeunes, et nos aînés sont particulièrement exposés. Les seniors qui souffrent généralement de plusieurs maladies, ont à leur disposition bon nombre de produits thérapeutiques qui, s'ils sont faits pour soigner, peuvent être dangereux quand ils sont mal utilisés. Quant aux plus jeunes, attention aux trop nombreuses intoxications et aux dangers du mélange avec l'alcool.

Ayez le
réflexe
Cyclamed



Médicaments périmés, entamés ou inutiles ? Ne les jetez surtout pas, au risque de polluer l'environnement ou de les exposer à la convoitise des enfants. Ramenez-les plutôt dans leurs emballages d'origine, dans votre pharmacie pour qu'ils soient redistribués, recyclés ou incinérés. Le recyclage est pris en charge par l'association à but non lucratif « Cyclamed », composée de pharmaciens. N'hésitez pas non plus à contrôler régulièrement les dates de péremption des médicaments.

Pour en savoir plus :
[www.unpf.org/
cyclamed/index2.htm](http://www.unpf.org/cyclamed/index2.htm)



Sur la toile ...

Le site www.nandy.fr accessible aux personnes mal et non voyantes

Les plus avertis auront peut-être remarqué que le site de la Ville www.nandy.fr avait légèrement évolué cet été ? En fait de légèreté, c'est finalement l'intégralité du site qui a fait l'objet d'une reprogrammation complète des contenus pour pouvoir rendre ses pages accessibles à la lecture par les personnes malvoyantes.

Le service public doit garantir l'égalité de tous les citoyens ! L'adage n'est pas toujours facile à respecter, mais parmi ces égalités, celle de l'accès aux services et aux informations trouve toute son importance dans une société qui se numérise à grand pas. Nandy, comme plusieurs autres communes de Sénart, a pris le train numérique en appliquant la loi du 11 février 2005 «pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées».

L'opération, lourde mais presque transparente pour les internautes, a donc permis de proposer un « tout nouveau » site accessible qui facilitera désormais l'intégration sociale des personnes handicapées à la vie de la commune et leurs relations avec la mairie.

Comment ça fonctionne ?

- Chaque page dispose désormais de **3 boutons** pour réduire ou augmenter la taille du texte, et pour l'imprimer facilement.
- Les personnes mal ou non voyantes peuvent faire lire les contenus de chaque page du site grâce à leur **logiciel de synthèse vocale**.
- Une page spécifique placée dans les accès directs de la colonne de droite vous explique comment utiliser les « accesskeys », comprenez, les « **raccourcis-clavier** ».
- De petits **textes alternatifs** décrivent chacune des images des pages du site.

Grâce à cette évolution, le site peut aujourd'hui proposer encore plus de galeries photos et bientôt de nouveaux formulaires pour que vous puissiez faire vos démarches en ligne, ou tout simplement agir sur le site pour le faire évoluer !

www.doyoubuzz.com : votre site personnel dédié à votre recherche d'emploi



Le CV évolue ... et vous ? L'annonce est claire : cette toute nouvelle plate-forme de CV en ligne se propose de dynamiser votre recherche d'emploi en diffusant vos compétences, mais différemment des autres.

Ce nouvel outil interactif et encore plus visible des recruteurs vous propose de construire gratuitement un CV qui va finalement ressembler à un mini-site, rien que pour vous présenter vous et vos talents ! Personnalisez à volonté votre espace, insérez vos vidéos, sons, blogs et autres portfolios et créez votre buzz sur internet grâce à votre nom de domaine personnalisé. Méfiez-vous cependant de trop de fantaisies, le futur employeur peut ne pas apprécier ! Bonne chance !



Un spectacle proposé par une nandéenne : « La conférence d'Hélène Bellepoire »

Ecrit par Agnès Courdavault et Richard Vitte, et interprété par la comédienne Ghislaine Pons, ce spectacle-conférence invite chacun à venir découvrir et pourquoi pas s'épancher sur son éponge intérieure. Tout un art !

Hélène Bellepoire, conférencière de renommée mondiale, aborde le fabuleux sujet des éponges. Qui est l'éponge ? Vous ? Nous ? Ne sommes-nous pas des éponges tout bien considéré ?! Entraînant le public dans un tourbillon d'explications, Hélène Bellepoire vous démontre avec passion et humour les terribles similitudes entre l'éponge et l'être humain, à commencer par la tête !

Spectacle à découvrir en avant-première sur Nandy, le 10 octobre, à 20h30, à la Bergerie, et sur Paris 20ème au « Théâtre des quarts d'heure » - Dates et renseignements au 01.60.63.15.15 ou par mél. : orguenville@orange.fr (Réservation obligatoire).

Septembre

La rentrée au Conservatoire municipal de musique

Inscriptions du 1er au 12 septembre 2008, lundi, mardi et vendredi, de 16h00 à 19h00, et mercredi de 14h00 à 18h00. Le conservatoire sera également ouvert lors du forum des associations le samedi 6 septembre de 14h00 à 18h00. Reprise des activités lundi 15 septembre.

Disciplines instrumentales : flûte traversière, saxophone, trompette, trombone, violon, violoncelle, guitare, piano.

Pratiques collectives : orchestres jazz et classique, chorales enfants et adultes

Renseignements :
Rue des 18 Sous (face au collège),
ou au 01.64.41.73.36
(répondeur) ou par Mél. :
conservatoire@nandy.fr.



Samedi 6 septembre
Forum des associations,
de 14h00 à 18h00, au gymnase
Espace Montand, rue des
18 Sous.
Contact : 01.64.19.29.29.
Mél. : mairie@nandy.fr

Dimanche 7 septembre
Concours de pêche
« Trophée de la Ville »,
organisé par l'Amicale de
Pêche Nandéenne, à l'étang
du Balory, de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 16h30.
Contact : 06.86.08.67.41

FCPE : découvrez l'association de parents d'élèves ...



lors de son Assemblée générale, mardi 16 septembre 2008, à 20h30 à la Maison des associations, promenade du Bourg à Nandy. La FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) invite tous les parents d'élèves des écoles Villemur, Les Bois, Le Balory et du collège Robert Buron à les rejoindre. L'occasion de vous présenter le rôle de l'association, ses objectifs, ses missions, ses actions et projets, et ainsi répondre à toutes vos questions.
Contact : Florence Doppia au 01.64.41.18.91.
Site : www.fcpe.savignynandy.org

Samedi 20 septembre
Dans le cadre des
« Journées du Patrimoine »,
la Ville ouvre les portes
de la mairie et des équipements
du Centre social,
de 15h00 à 18h00.
Découvrez l'espace Atout âge,
la ludothèque, le club,
le Point information familles,
« Plaisir de jouer, plaisir
d'échanger », sans oublier
les locaux de la mairie, la
bibliothèque et le
conservatoire de musique.



Admirez à cette occasion les expositions des différents travaux et photos réalisés cet été, notamment sur « Jardin d'été ».
Contact : 01.64.19.29.29
Mél. : mairie@nandy.fr

Fitness

La section Fitness de l'Association Sportive de Nandy (ASN) vous propose à la rentrée, plusieurs cours par semaine :
Le soir : Step, LIA et renforcement musculaire (130 € l'année)
Le matin : 2 cours de gym douce pour tous les âges et tous les niveaux, et un cours de cardio-gym (110 € l'année)
Contact : Sylvie Bonneau
au 01.60.63.58.48.
Mél. : sylviefitness@hotmail.com
Site internet : <http://asnfitness.free.fr>



Club des aînés : la solitude n'est pas une fatalité !

Finis l'ennui et la solitude ! Vous êtes préretraité, retraité ? Le Club des aînés de Nandy vous invite à venir découvrir ses nombreuses activités. Repas, jeux, activités manuelles, sorties, visites, voyages ... les idées ne manquent pas !
Non inscrits : profitez de la fin de l'année en adhérant au club pour seulement 10 € (jusqu'au 31.12.2008), ou 30€ pour l'année entière. **Contact :** Roger Moysan (président) tél. : 01.64.10.94.29. **Pour en savoir plus :** visitez leur site : www.clubdesainesdenandy.com, ou allez les voir, le vendredi à partir de 15 h30, à la Maison des Associations, Promenade du Bourg à Nandy.

Dimanche 28 septembre
Brocante - vide grenier
organisée par le CALC dans
les rues du bourg de Nandy,
de 8h00 à 18h00.

Contact : 01.64.10.90.98



Dimanche 28 septembre
Exposition d'oiseaux à la
Bergerie, 1 rue d'Arqueil à
Nandy, de 9h00 à 18h00.

Contact : 01.64.39.66.77 ou
06.03.41.16.20

Sénart Danse Passion

L'association de danse
reprend ses cours de danse
de salon et salsa à partir du
lundi 8 septembre 2008.
Contact : 01.60.63.26.27
ou 06.22.50.50.76 – **Mél. :**
sdpnandy@ifrance.com



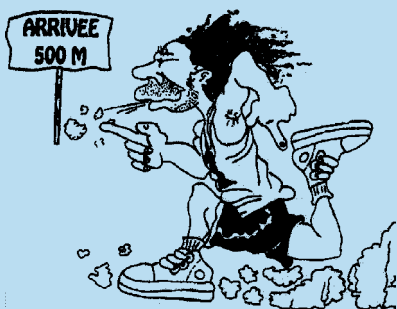
Octobre

Samedi 4 et dimanche 5 octobre
« Fête du miel » à l'Écomusée de Savigny-le-Temple. Expositions, ateliers, cuisine et conférences.
Contact : 01.64.41.75.15

Dimanche 5 octobre
Sortie « Saint Léger » à La Ferté-Bernard (pour les 55 ans et +). Rendez-vous 7h30 à l'Espace Atout âge, rue du Stade à Nandy.
Contact : 01.60.63.62.93
Mél. : atoutage@nandy.fr



Dimanche 5 octobre
Trail du Four à Chaux : Nouveaux parcours de 11 et 25 km. La course réserve quelques surprises et un passage dans un lieu privé inconnu des coureurs et des nandéens ! Courses enfants gratuite (1 à 3 km). Départ du Pavillon Royal à 9h30.



Inscriptions : 10 € dont 1 € reversé à la Ligue contre le cancer.
Renseignements au 01.60.63.79.52. **Mél. :** alain.lavoux@libertysurf.fr
Site : <http://course.four.a.chaux.free.fr>

Vendredi 10 octobre
Avant première du spectacle : « la conférence d'Hélène Bellepoire », à 20h30 à la Bergerie de Nandy, 1 rue d'Arqueil. Lire notre article p.17. Spectacle à découvrir aussi sur Paris XX^e au « théâtre des quarts d'heure »



Dates et renseignements au 01.60.63.15.15
ou par mél. : orguenville@orange.fr
 (Réservation obligatoire).

Samedi 11 octobre
Dans le cadre de « Lire en fête » : « Polar aux petits oignons » avec la Compagnie **3m33**, à 15h00 à la bibliothèque, 1 rue Neuve à Nandy. Spectacle familial à partir de 8 ans - Durée : 1h00 environ. Gratuit sur réservation auprès de la bibliothèque au 01.60.63.36.23 ou par **mél. :** bibliotheque@nandy.fr



Semaine de la solidarité internationale : appel aux anciens !

L'espace atout âge organise cette année dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale qui se tient du 15 au 23 novembre 2008, une grande exposition sur les anciens.



Comment la vieillesse est-elle vécue et considérée selon les pays, les régions, les cultures. À quel âge devient-on vieux ? Qui sont nos anciens ?

Pour illustrer toutes ces questions, l'espace Atout âge du Centre social de Nandy sollicite vos témoignages : récits, lettres photos... Vous avez conservé des photos, des objets personnels, des vêtements de vos aïeux ? L'espace atout âge vous les emprunte le temps d'une exposition.

Contact : Espace Atout âge, rue du Stade à Nandy.
Tél. : 01.60.63.62.93. **Mél. :** atoutage@nandy.fr

Lundi 13 octobre
Conseil Municipal à 20h30 en mairie, salle du Conseil municipal.
Contact : 01.64.19.29.29.
Mél. : mairie@nandy.fr

Samedi 18 octobre
Stage fitness organisé par l'ASN Fitness, au gymnase Espace Montand, rue des 18 Sous, de 14h00 à 17h00.
Contact : 01.60.63.58.48.
Mél. : sylviefitness@hotmail.com.
Site : <http://asnfitness.free.fr>



Samedi 18 octobre
 Dans le cadre de « Lire en fête » : **Rencontre organisée avec le dessinateur Frédéric Vervisch autour de sa bande dessinée « Assassination »**, suivie d'une vente-dédicace des

livres de l'auteur. De 15h00 à 17h00, à la bibliothèque, 1 rue Neuve à Nandy. Publics : adolescents et adultes. **Gratuit sur réservation** auprès de la bibliothèque au 01.60.63.36.23 ou par **mél. :** bibliotheque@nandy.fr

Vendredi 24 octobre
Concert « Big Band de Sénart », à 20h30 au Conservatoire, Espace Montand, rue de 18 Sous à Nandy. Le Big Band de Sénart est une formation de 18 musiciens (trompettes, trombones, saxophones et rythmique), issus des Conservatoires de la Ville nouvelle. Programme : du swing au latin jazz. Concert gratuit.
Contact : 01.64.41.73.36.
Mél. : conservatoire@nandy.fr



Dimanche 5 octobre

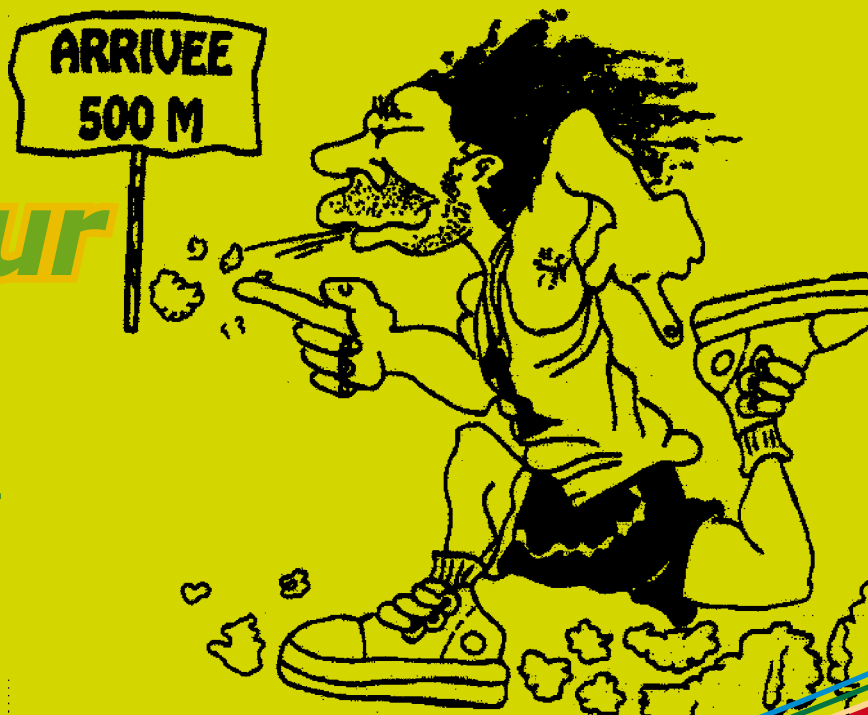
Trail du Four à Chaux

Nouveaux parcours de 11 et 25 km.
Courses enfants gratuite (1 à 3 km).
Départ du Pavillon Royal à 9h30.

Renseignements et inscriptions
au 01.60.63.79.52.

Mél. : alain.lavoux@libertysurf.fr

Site : <http://course.four.a.chaux.free.fr>



Samedi 11 octobre

« Polar aux petits oignons »

avec la **Compagnie 3m33**,
à 15h00 à la bibliothèque, 1 rue Neuve à Nandy.

Spectacle familial à partir de 8 ans

Gratuit sur réservation auprès de la bibliothèque au
01.60.63.36.23 ou par **mél.** : bibliotheque@nandy.fr

Samedi 18 octobre

Rencontre avec le dessinateur Frédéric Vervisch autour de sa bande dessinée « Assassination »

De 15h00 à 17h00, à la bibliothèque,
1 rue Neuve à Nandy

Pour adultes et adolescents.

Gratuit sur réservation auprès de la
bibliothèque au 01.60.63.36.23 ou
par **mél.** : bibliotheque@nandy.fr

